

FORUM'info Conseil Général du 24.09.2025

Après avoir profité des derniers rayons de soleil du mois de septembre, c'est avec 31 membres siégeant au CG que l'assemblée est ouverte par notre premier citoyen, T.Gutmann (UDC). S'en suit une présentation du plan vélo par F. Aubert, avec les 42 places couvertes à la gare et plusieurs modifications de la signalisation effectuées. Pour 2026-2029, voici quelques mesures potentielles à étudier : 18 places à St-Joux, couvert de l'école à rénover avec 62 places couvertes, etc...

Les deux crédits des points 5 et 6 de l'OJ ont été acceptés à l'unanimité. A noter que les coûts plus importants du point 6 sont liés à la dépollution impossible dans la zone au-dessus de la nappe phréatique. Au point 7, il est précisé que CHF 100'000 sont nécessaires afin de terminer le projet, puis une réserve de CHF 100'000 est prévue en cas d'oppositions. Ce montant global est comparable à celui d'autres Plans d'Aménagement Local (PAL) pour des projets de même envergure.

Pour les points 8 et 9, plusieurs questions ont été soulevées par J.Gugger (FOR), notamment concernant la possibilité d'installer une pompe à chaleur (PAC) à la mairie. Si cette option a été jugée viable, l'alternative des pellets a été considérée comme plus pertinente en raison de son meilleur coefficient énergétique. En ce qui concerne le point 9, l'espace disponible a été évalué comme suffisant uniquement pour l'installation d'une PAC. Les deux points ont été acceptés à l'unanimité.

Au point 10, J.Gugger (FOR) demande si le coût d'un tel système est connu et quel est l'impact sur le prix des macarons. L.Longo (PLR) répond que l'impact est minime et que cette digitalisation sera finalement une économie de temps pour l'administration communale. Ce point a été accepté à l'unanimité, tout comme le point 11.

Un amendement a été déposé par C.Känel (FOR) après la réponse du CM pour le point 13 afin que, dans un premier temps, tous les commerçants puissent être intégrés et non pas uniquement un panel représentatif. Le CG a accepté ce point à l'unanimité.

Le point 14 a été accepté avec 29 voix favorables et 2 abstentions à la suite de la prise de parole de K.Aeschlimann-Blaser (PLR), C.Wingo (PSN) et D.Althaus (FOR) concernant les subventions de la commission des loisirs, sport, culture.

S'en suit le dépôt d'une motion du PVN au sujet des cartes journalières des CFF pour les citoyens de la Neuveville. Deux postulats ont également été déposés : un premier émanant du PLR afin de décourager les diverses incivilités à la déchetterie et ses alentours, un second du PVN concernant le plan biodiversité à La Neuveville. Pour terminer, une interpellation du PVN a été annoncée au sujet de la circulation estivale dans la zone de St-Joux.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le PV de la séance qui paraîtra prochainement.

Damien Althaus, au nom de Forum Neuvevillois

#icibatmoncoeur